

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRODUIT

POUR LES SERVICES DE BITPANDA FINANCIAL SERVICES GMBH ET BITPANDA FINANCIAL SERVICES GMBH (BERLIN BRANCH)

VERSION 7.0.0, DATÉE DU 14 JANVIER 2026

Avertissement concernant la traduction

Ce document est une traduction en français du document original. Cette traduction est fournie uniquement pour faciliter la lecture des utilisateurs francophones et n'est en aucun cas contraignante. La version allemande est la seule faisant foi et contraignante. Ni Bitpanda Financial Services GmbH, ni aucune autre partie ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou ambiguïtés découlant de la traduction française.

1. Introduction aux présentes conditions générales relatives aux services financiers
- 1.1. Informations générales. Les présentes « Conditions générales relatives aux services financiers » définissent les conditions générales supplémentaires applicables aux services financiers fournis par Bitpanda Financial Services GmbH (« Bitpanda Financial Services ») et Bitpanda Financial Services GmbH (Berlin Branch) (la « Succursale ») à leurs clients conformément à la loi autrichienne sur la surveillance des valeurs mobilières de 2018 (Wertpapieraufsichtsgesetz 2018 - « WAG 2018 »), la loi allemande sur le commerce des valeurs mobilières (Wertpapierhandelsgesetz - « WpHG ») et les dispositions applicables de la loi allemande sur les établissements de valeurs mobilières (Wertpapierinstitutsgesetzes - « WpIG »).

Outre les dispositions énoncées dans le présent document, les dispositions générales du « Contrat d'utilisation » s'appliquent à l'utilisation de la « Plateforme Bitpanda » et à toute « Transaction » effectuée sur la Plateforme Bitpanda. Aux fins des Conditions générales relatives aux services financiers, par dérogation à la définition des Transactions issue du Contrat d'utilisation, ces Transactions englobent également les Ordres au sens de la clause 7 ci-dessous.
- 1.2. **Modification des Conditions:** La relation contractuelle régie par les présentes Conditions relatives aux services financiers concerne à la fois les contrats de services répétés ou continus à durée indéterminée, tels que les Services de compte de dépôt et le service de Conservation de S-Tokens (renvoyant à des relations contractuelles de longue durée), et les services que le client utilise occasionnellement, tels que les Services RTO, les Services de Trading et les Services d'exécution (renvoyant à des relations contractuelles ponctuelles).

Bitpanda Financial Services et la Succursale peuvent modifier ou amender les Conditions

générales relatives aux services financiers conformément à la clause 12 du Contrat d'utilisation. En outre, Bitpanda Financial Services et la Succursale peuvent modifier les dispositions relatives aux relations contractuelles ponctuelles pour l'avenir en modifiant simplement les conditions concernées dans les Conditions générales relatives aux services financiers pour l'avenir.

- 1.3. **Contradictions entre les différentes conditions.** En cas de conflit entre le Contrat d'utilisation, les autres Conditions relatives aux produits et les présentes Conditions générales relatives aux services financiers, les présentes Conditions générales relatives aux services financiers prévaudront en ce qui concerne la fourniture des services décrits aux présentes.

Tous les services disponibles sur/via la Plateforme Bitpanda autres que les Services financiers sont fournis par d'autres « Sociétés Bitpanda » et, partant, leurs conditions générales s'appliquent à la fourniture de ces services.

- 1.4. **Définitions.** Les « Définitions » ont la signification qui leur est attribuée dans l'Annexe II (Définitions) des présentes Conditions générales relatives aux services financiers.
- 1.5. Le Client FS accepte les principes d'exécution des ordres clients tels que décrits aux termes de la Politique d'exécution dans la version en vigueur au moment (i) où le Client FS passe un Ordre conformément à la Clause 7 ou (ii) où il conclut une Transaction sous la forme d'un Service RTO (voir Clause 1.6.1.) ou d'un Service de Négociation (voir Clause 1.6.2.). Bitpanda Financial Services et la Succursale peuvent modifier la Politique d'exécution (laquelle ne fait pas partie des présentes Conditions générales relatives aux services financiers) et fourniront au client FS une version mise à jour de la Politique d'exécution, chaque fois qu'elle sera modifiée.
- 1.6. Bitpanda Financial Services fournit les services suivants en matière d'instruments financiers, conformément à sa Politique d'exécution :
- 1.6.1. la réception et la transmission d'ordres sur des instruments financiers conformément à l'article 1, paragraphe 3, point a), de la WAG 2018, en collaboration avec des tierces parties (c'est-à-dire les « Émetteurs », en particulier Bitpanda GmbH), tel qu'explicité aux termes de la clause 3 ci-dessous (« Services RTQ ») ;
- 1.6.2. la négociation d'instruments financiers sous forme de S-Tokens pour compte propre conformément à l'article 1, paragraphe 3, point c), de la WAG 2018, tel qu'explicité aux termes de la clause 4 ci-dessous (« Services de Négociation ») ainsi que la conservation et l'administration de S-Tokens pour le compte des Clients FS, tel qu'explicité aux termes de la clause 5 ci-dessous (« Conservation de S-Tokens ») ;
- 1.6.3. l'exécution d'ordres sur des instruments financiers sous forme d'Actions/ETF/ETC pour le

compte de tiers conformément à l'article 1, paragraphe 3, point b), de la WAG 2018, tel qu'explicité aux termes de la clause 6.2 ci-dessous (« Services d'exécution ») ; et

- 1.6.4. la conservation et l'administration d'instruments financiers sous forme d'Actions/ETF/ETC pour le compte de tiers conformément à l'article 1, paragraphe 4, point a), de la WAG 2018, tel qu'explicité aux termes de la clause 9 ci-dessous (« Services de compte de dépôt »).
- 1.7. La Succursale Bitpanda Financial Services fournit les services suivants en matière d'Actions/ETF/ETC, conformément à sa Politique d'exécution, uniquement aux Clients FS résidant sur le territoire allemand au moment de l'ouverture du Compte-titres Bitpanda :
 - 1.7.1. la transmission d'ordres relatifs sur instruments financiers sous forme d'Actions/ETF/ETC pour de tiers, tel qu'explicité aux termes de la clause 6.1 ci-dessous (« Services de transmission ») ; et
 - 1.7.2. la conservation et l'administration d'instruments financiers sous forme d'Actions/ETF/ETC pour le compte de tiers conformément à l'article 1, paragraphe 4, point a), de la WAG 2018, tel qu'explicité aux termes de dans la clause 9 ci-dessous (« Services de compte de dépôt »).
- 1.8. L'ensemble des services décrits aux clauses 1.6 et 1.7 sont désignés sous le terme général « Services financiers ».

Ni Bitpanda Financial Services, ni la Succursale ne fournissent de services d'investissement ou de services connexes aux services d'investissement autres que ceux expressément mentionnés dans les présentes Conditions générales relatives aux services financiers.

Bitpanda Financial Services a obtenu le passeport pour ses services d'investissement, y compris les Services d'exécution, sur une base transfrontalière dans tous les États membres de l'Espace économique européen en vertu de la directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID II »). La Succursale Bitpanda Financial Services, établie en Allemagne en vertu d'un passeport de succursale MiFID II, n'est autorisée à fournir que les Services de transmission et les Services de compte de dépôt, et ne fournit pas de Services d'exécution ou de Service de négociation. Tous les Services d'exécution pour les Transactions sur actions/ETF/ETC sont fournis à tous les Clients FS exclusivement par Bitpanda Financial Services.

- 1.9. Avant que tout Service financier ne soit fourni, le client recevra les présentes Conditions générales relatives aux services financiers et devra les accepter. Un client devient un « Client FS » de Bitpanda Financial Services ou de la Succursale lorsqu'il utilise ou se voit fournir des Services financiers sur/via la Plateforme Bitpanda. La Succursale ne fournit ses services qu'aux Clients FS résidant sur le territoire allemand au moment de l'ouverture du Compte-titres Bitpanda.

- 1.10. Bitpanda Financial Services n'émet pas d'instruments financiers ni de « crypto-actifs ». Bitpanda Financial Services propose certains des Services financiers en collaboration avec des tierces parties, qui sont notamment responsables de l'émission d'instruments financiers.
- 1.11. **Absence de conseil:** Ni Bitpanda Financial Services, ni la Succursale, ni aucun Emetteur ne fournissent de conseil en investissement sous quelque forme que ce soit, et il incombe à chaque Client FS de solliciter un conseil financier indépendant avant d'effectuer des transactions sur des A-Tokens, L-Tokens, S-Tokens, Actions/ETF/ETC ou tout autre instrument financier sur/via la Plateforme Bitpanda. À cet égard, aucune information fournie et aucune communication faite par Bitpanda Financial Services et/ou la Succursale sur ou en relation avec la Plateforme Bitpanda et qui concerne les A-Tokens, L-Tokens, S-Tokens, Actions/ETF/ETC ou tout autre instrument financier, ne doit être interprétée comme constitutive d'une recommandation personnalisée adressée à un Client FS de conclure des Transactions portant sur ces instruments financiers. De même, ni Bitpanda Financial Services ni la Succursale ne fournissent de conseils juridiques ou fiscaux aux Clients FS. Bitpanda Financial Services et la Succursale recommandent et encouragent les Clients FS à demander l'avis d'un professionnel avant de prendre toute décision d'investissement concernant les A-Tokens, L-Tokens, S-Tokens, Actions/ETF/ETC ou tout autre instrument financier (et de conclure les Transactions correspondantes) sur/via la Plateforme Bitpanda.

Il appartient à chaque Client FS de solliciter des conseils fiscaux, juridiques et d'investissement indépendants avant toute décision d'investissement.

- 1.12. À l'exception des dispositions expresses prévues aux clauses 5 et 6 ci-dessous pour les S-Tokens et à la clause 9 pour les Actions/ETF/ETC, ni Bitpanda Financial Services ni la Succursale ne détiennent d'instruments financiers ou d'autres actifs pour le compte ou au nom des Client FS et ne deviennent à aucun moment débitrices à l'égard des Client FS. Bitpanda Financial Services et la Succursale ne détiennent aucune monnaie ayant cours légales.

2. Frais

- 2.1. **Frais.** Les frais applicables à une Transaction en A-Tokens, L-Tokens, S-Tokens ou Actions/ETF/ETC effectuée via la Plateforme Bitpanda seront affichés au Client FS sur la Plateforme Bitpanda avant la conclusion de ladite Transaction.
- 2.2. **Frais pour les transactions en A-Tokens, L-Tokens et S-Tokens.** Des détails additionnels sur les frais applicables aux Transactions en A-Tokens, L-Tokens et S-Tokens, ainsi que sur les conditions de paiement de ces frais, sont disponibles dans chacune des « Conditions générales des produits » et dans les « Documents de transparence des coûts » correspondants.
- 2.3. **Frais pour les transactions en Actions/ETF/ETC.** Les frais applicables aux Transactions en Actions/ETF/ETC sont indiqués dans le « Document de transparence des coûts des

services financiers ». Les frais sont dus et payables dès l'exécution de la Transaction concernée, et chaque Client FS doit s'assurer que le Portefeuille électronique contient des fonds suffisants pour couvrir la valeur totale de l'Ordre, majorée des frais et taxes applicables au moment où l'Ordre est passé.

3. Réception et transmission d'ordres relatifs aux A-Tokens et L-Tokens (Services RTO)

3.1. **Réception et transmission d'ordres.** Lors de la réception et de la transmission d'ordres relatifs aux A-Tokens ou aux L-Tokens, Bitpanda Financial Services transmet l'ordre du Client FS pour l'exécution d'une certaine Transaction en A-Tokens ou en L-Tokens (selon le cas) à l'Emetteur concerné.

Cela signifie que Bitpanda Financial Services ne fournit pas au Client FS de recommandation, comme ce serait le cas pour un conseil en investissement conformément à la section 1, n° 3, lit e) de la WAG 2018. Le Client FS décide en toute indépendant d'acquérir ou non des A-Tokens ou des L-Tokens.

3.2. **Transaction juridique distincte.** Chaque ordre relatif aux A-Tokens et L-Tokens reçu et transmis par Bitpanda Financial Services constitue une transaction juridique distincte et indépendante (*Rechtsgeschäft*) qui est exécutée et remplie dès que l'ordre a été transmis à l'Emetteur conformément aux présentes Conditions générales relatives aux services financiers et à la partie A de la Politique d'exécution.

L'acceptation ou le rejet de l'ordre par l'Emetteur est soumis aux conditions générales de l'Emetteur et s'effectue conformément à celles-ci.

3.3. En ce qui concerne les Services RTO, Bitpanda Financial Services fera ses meilleurs efforts pour, à réception, transmettre immédiatement les ordres du Client FS aux Emetteurs pour leur exécution. Cela signifie que Bitpanda Financial Services s'efforcera, dans la mesure du possible, de le faire sans délai, au plus tard le jour ouvrable suivant en Autriche après réception de l'ordre à transmettre aux Emetteurs, à moins que Bitpanda Financial Services n'informe le Client FS que l'exécution n'aura pas lieu ou que l'ordre ne sera pas accepté.

3.4. L'obligation de procéder à la réception-transmission de l'ordre aux Emetteurs, dans la mesure du possible sans délai, ne s'applique pas si Bitpanda Financial Services est empêchée de recevoir et de transmettre l'ordre en raison d'un cas de force majeure ou si le compte du Client FS n'est pas suffisamment approvisionné pour quelque raison que ce soit ou s'il existe d'autres raisons matérielles ou juridiques qui empêchent une telle action. S'il n'est pas possible de procéder la réception et la transmission de l'ordre ou des ordres, Bitpanda Financial Services en informe le Client FS sans délai. Cette information est généralement transmise directement via la Plateforme Bitpanda.

3.5. Ni les « A-Tokens », ni les « L-Tokens » ne sont titrisés (*verbrieft*) ou fongibles (*vertretbar*), et ne sont donc pas conservés (*verwahrt*) par un dépositaire (*Verwahrer*) conformément à

la loi autrichienne sur les dépositaires (*Depotgesetz*).

- 3.6. Les clauses suivantes des présentes Conditions générales relatives aux services financiers ne s'appliquent pas à la réception et à la transmission d'ordres portant sur les A-Tokens et les L-Tokens : clauses 6 à 9.

4. Négociation de S-Tokens pour compte propre

- 4.1. Bitpanda Financial Services offre aux Clients FS la possibilité d'acheter ou de vendre des S-Tokens émis par des Emetteurs non affiliés à Bitpanda sur/via la Plateforme Bitpanda.
- 4.2. Lorsqu'un Client FS conclut une Transaction relative à des S-Tokens sur/via la Plateforme Bitpanda, la Transaction est conclue entre le Client FS et Bitpanda Financial Services. Cela signifie que Bitpanda Financial Services sera la seule contrepartie contractuelle de toute Transaction conclue par un Client FS portant sur des S-Tokens sur la Plateforme Bitpanda, Bitpanda Financial Services agissant dans chaque cas pour son propre compte. La partie B de la Politique d'exécution s'applique au trading de S-Tokens.

5. Conservation et administration des S-Tokens pour le compte des Clients FS

- 5.1. **Conservation des S-Tokens.** Bitpanda Financial Services conserve tous les S-Tokens crédités sur le « Portefeuille S-Tokens » d'un Client FS à la suite d'une Transaction conclue par ce Client FS via la Plateforme Bitpanda en relation avec des S-Tokens (ou à la suite d'un airdrop effectué par Bitpanda Financial Services en relation avec des S-Tokens) pour le compte et au profit du Client FS concerné (« Conservation des S-Tokens »).
- 5.2. Bitpanda Financial Services met en œuvre tous les efforts techniquement et économiquement raisonnables (et juridiquement réalisables) pour protéger les S-Tokens qu'elle conserve pour le compte de chaque Client FS afin de minimiser le risque de perte ou d'impact négatif sur ces S-Tokens en raison de fraude, d'utilisation abusive, de tenue de registres inadéquate, de mauvaise administration, de cybermenaces ou de négligence.
- 5.3. Bitpanda Financial Services conserve les S-Tokens pour le compte des Clients FS de manière à sauvegarder les droits attachés (en particulier les droits de propriété) des Clients FS à l'égard de ces S-Tokens en cas d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité (*Insolvenzverfahren*) à l'encontre de Bitpanda Financial Services. Cela implique notamment que les S-Tokens détenus pour le compte des Clients FS sont conservés séparément des S-Tokens détenus par Bitpanda Financial Services pour son propre compte et que Bitpanda Financial Services tient des registres et des comptes internes qui lui permettent de distinguer, à tout moment et sans délai, les S-Tokens détenus pour chacun des Client FS.
- 5.4. Bitpanda Financial Services n'utilise pas les S-Tokens qu'elle détient pour le compte Clients FS pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers. De même, aucun S-Token détenu par Bitpanda Financial Services pour le compte de Clients FS ne fera l'objet d'opérations

de financement sur titres ou d'accords de garantie conclus par Bitpanda Financial Services (c'est-à-dire que les S-Tokens détenus en par Bitpanda Financial Services pour le compte de Clients FS ne feront l'objet d'aucune sûreté ou droit de compensation accordé par Bitpanda Financial Services au bénéfice de tiers).

- 5.5. Pour plus de détails sur les modalités et les accords de conservation entre Bitpanda Financial Services et tout Client FS en relation avec les S-Tokens, merci de vous référer à la clause 3 des Conditions générales relatives aux S-Tokens.
 - 5.6. Les clauses suivantes des présentes Conditions générales relatives aux services financiers ne s'appliquent pas à la conservation et à l'administration des S-Tokens pour le compte des Clients FS : clauses 6 à 9.
6. Services de transmission et d'exécution pour les ordres sur Actions/ETF/ETC pour le compte de Clients FS
 - 6.1. Services de transmission. Lorsque le Client FS passe un Ordre sur des Actions/ETF/ETC via la Succursale, cette dernière se limite à recevoir et à transmettre cet ordre à Bitpanda Financial Services pour son exécution (« Services de transmission »). La Succursale ne fournit pas de Services d'exécution ni de Services de négociation.
 - 6.2. Services d'exécution. Bitpanda Financial Services exécute les ordres d'achat et de vente passés par le Client FS sur la Plateforme Bitpanda portant sur des Actions/ETF/ETC en tant que courtier (*Kommissionär*) conformément à la partie C de la Politique d'exécution.

Les Ordres peuvent porter sur des unités entières d'Actions/ETF/ETC et/ou des fractions d'actions/ETF/ETC (« Ordres fractionnés »). Un Ordre fractionné est réputé exister si le montant nominal d'un Ordre divisé par le prix des Actions/ETF/ETC faisant l'objet de cet Ordre ne résulte pas à un nombre entier au moment de l'exécution de l'Ordre. L'Ordre fractionné correspond aux décimales du nombre résultant de cette division, arrondi à la huitième décimale (si nécessaire).

Bitpanda Financial Services exécute un Ordre passé par un Client FS sur la Plateforme Bitpanda pour acheter ou vendre des Actions/ETF/ETC en tant que courtier en concluant une transaction d'achat ou de vente correspondante (« Transaction d'exécution ») en son propre nom mais pour le compte du Client FS avec un « Partenaire commercial » sur la « Plateforme de négociation ».

IMPORTANT: veuillez noter que Bitpanda Financial Services peut exécuter des Ordres en dehors d'une place de négociation au sens de l'article 1 n° 26 WAG 2018 (c'est-à-dire en dehors d'un marché réglementé, d'un système multilatéral de négociation (SMN) ou d'un système organisé de négociation (SON)). Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) obtiendra le consentement exprès du Client FS avant l'exécution des Ordres en dehors d'une plateforme de négociation sur une base individuelle. Pour plus de détails, merci de vous référer à la **partie C** de la Politique d'exécution.

L'exécution des Ordres est soumise aux dispositions légales, aux règles de négociation et aux pratiques de marché (*Usancen*) en vigueur sur le lieu d'exécution concerné (*Ausführungsplatz*) et, pour les Ordres exécutés sur une Plateforme de négociation, aux règles et conditions de cette Plateforme de négociation et de son opérateur, ainsi qu'aux conditions générales et aux accords contractuels applicables entre Bitpanda Financial Services et le(s) Partenaire(s) commercial(aux) concerné(s), tout Dépositaire tiers ou tout autre intermédiaire impliqué dans l'exécution, la compensation, le règlement et la conservation des Actions/ETF/ETC.

- 6.3. **Univers des Actions/ETF/ETC négociables.** Le Client FS ne peut prétendre à aucune réclamation à l'encontre de Bitpanda Financial Services ou de la Succursale concernant la négociation d'Actions/ETF/ETC spécifiques qui ne sont pas ou ne sont plus pris en charge par la Plateforme de négociation et/ou par la Plateforme Bitpanda.

IMPORTANT : si le Client FS détient des Actions/ETF/ETC dans son Compte-titres Bitpanda qui ne peuvent plus être négociés sur la Plateforme de négociation, le Client FS ne pourra pas passer d'Ordre de vente concernant ces Actions/ETF/ETC sur la Plateforme Bitpanda et ne pourra que transférer les Actions/ETF/ETC.

Si le Client FS détient des fractions d'Actions/ETF/ETC qui ne peuvent plus être négociées sur la Plateforme de négociation ou sur la Plateforme Bitpanda dans son Compte-titres Bitpanda, le transfert de ces fractions vers un autre compte-titres détenu auprès d'un établissement financier établi dans l'Union européenne ne sera pas possible.

- 6.4. **Rejet et/ou annulation d'un ordre.** Bitpanda Financial Services (y compris lorsqu'elle fournit des services via la Succursale) peut refuser d'accepter un Ordre ou d'annuler un Ordre en cours qui n'a pas encore été exécuté, de sorte qu'aucune transaction d'exécution ne soit conclue, si une raison objectivement justifiée existe. Cela s'applique à tous les Ordres, y compris les Ordres RFQ automatisés et les Ordres à cours limité. Une raison objectivement justifiée existe notamment si :

(a) l'accès à la Plateforme de négociation ou au Partenaire commercial concerné, ou la connexion technique à cette plateforme ou à ce partenaire, n'est pas disponible ou est restreinte (par exemple en raison de suspensions de négociation, d'interruptions liées à la volatilité, de perturbations techniques ou de capacités limitées), ou qu'aucune Cotation RFQ négociable ou autre possibilité d'exécution n'est disponible conformément à la Politique d'exécution et aux règles de la Plateforme de négociation ;

(b) le Client FS est en défaut de paiement ou de livraison résultant de Transactions antérieures ou ne fournit pas les fonds ou les titres nécessaires à l'exécution de l'Ordre ;

(c) l'Ordre enfreindrait, ou son exécution pourrait raisonnablement enfreindre, la loi applicable, les règles ou conditions de la Plateforme de négociation ou du Partenaire commercial, les instructions des autorités compétentes, les sanctions ou embargos, ou les politiques internes de Bitpanda Financial Services en matière d'intégrité du marché, de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou de prévention de la fraude, ou si l'Ordre semble abusif ou caractéristique d'une manipulation de marché au regard des

règles de la Plateforme de négociation ; ou

(d) Bitpanda Financial Services a temporairement suspendu la capacité du Client FS à passer des Ordres conformément aux présentes Conditions générales relatives aux services financiers ou au Contrat d'utilisation.

En cas de rejet ou d'annulation d'un Ordre en vertu de la présente clause, Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) en informera le Client FS via la Plateforme Bitpanda.

6.5. **Solde suffisant.** Bitpanda Financial Services (y compris lorsqu'elle fournit des services via la Succursale) n'acceptera les Ordres RFQ que si, au moment où l'Ordre RFQ est passé, le solde disponible du portefeuille électronique est suffisant pour couvrir la valeur totale de l'Ordre RFQ, majorée des frais et taxes applicables.

Lorsqu'il passe un Ordre à cours limité, le Client FS donne instruction et autorise Bitpanda Payments GmbH, via la plateforme Bitpanda et conformément aux Conditions générales de Bitpanda Payments, à (i) réserver le montant nécessaire pour couvrir la valeur totale de l'Ordre à cours limité, majoré des frais applicables, dans le Portefeuille électronique du Client FS et (ii) une fois que l'Ordre à cours limité a été déclenché et exécuté, de débiter du Portefeuille électronique du Client FS le montant nécessaire pour régler la Transaction en faveur de Bitpanda Financial Services (y compris, le cas échéant, via la Succursale).

Si le Portefeuille électronique du Client FS est libellé dans une devise autre que l'euro, toute conversion de devises nécessaire dans le cadre de ce débit sera effectuée par Bitpanda Payments GmbH conformément aux Conditions générales de Bitpanda Payments (y compris les taux de change et les frais applicables). Le Client FS reste responsable de s'assurer qu'au moment où un Ordre à cours limité est déclenché et exécuté, son Portefeuille électronique dispose encore d'un solde suffisant pour le paiement de la valeur totale de l'Ordre à cours limité, majoré des frais et taxes applicables. Si Bitpanda Payments GmbH n'est pas en mesure de débiter la totalité du montant requis, Bitpanda Financial Services (y compris lorsqu'elle fournit des services via la Succursale) a la liberté d'annuler l'Ordre à cours limité correspondant.

7. Types d'ordres, heures de négociation et suspensions temporaires

7.1. **Types d'ordres.** Le mécanisme d'offre décrit à la section 4.3 des Conditions d'utilisation ne s'applique pas aux ordres sur les Actions/ETF/ETC. En ce qui concerne les Actions/ETF/ETC, les types d'ordres suivants sont disponibles sur la Plateforme Bitpanda :

- Ordres RFQ conformément à la clause 7.4 ci-dessous ;
- Ordres RFQ automatisés pour les plans d'épargne conformément à la clause 7.5 ci-dessous ; et
- Ordres à cours limité conformément à la clause 7.6 ci-dessous.

Chacun de ces types d'ordres est un « Ordre ».

7.2. **Heures de négociation.** Les Ordres RFQ ne peuvent être passés que pendant les heures de négociation de la Plateforme de négociation indiquées sur la Plateforme Bitpanda et décrites dans la Politique d'exécution.

Les Ordres RFQ automatisés et les Ordres à cours limité peuvent être passés en dehors des heures de négociation de la Plateforme de négociation ; toutefois, ils ne seront exécutés (et, dans le cas des Ordres à cours limité, ne seront déclenchés) que pendant les heures de négociation de la Plateforme de négociation.

Disponibilité des types d'ordres. Les types d'ordres (y compris les Ordres à cours limité et les Ordres RFQ automatisés) peuvent être limités ou indisponibles pour certaines Actions/ETF/ETC, notamment pour des raisons liées au risque, à la réglementation ou à des raisons techniques. Les types d'ordres disponibles pour une Action/ETF/ETC spécifique sont généralement indiqués sur la Plateforme Bitpanda.

7.3. **Devise EUR.** La Plateforme de négociation propose la négociation d'Actions/ETF/ETC exclusivement en euros (EUR). Par conséquent, tous les Ordres sont fournis et exécutables en EUR, et le règlement des Transactions sur le marché s'effectue en EUR. Tous les montants non libellés en EUR pour un RFQ affiché sur l'interface de la Plateforme Bitpanda sont des conversions fournies par Bitpanda Payments GmbH à titre purement indicatif. Pour un Ordre RFQ, le taux de conversion applicable est affiché au Client FS sur l'interface de la Plateforme Bitpanda pendant la Période de validité d'une Cotation RFQ.

Si le Portefeuille électronique sélectionné par le Client FS pour le paiement d'un Ordre n'est pas libellé en EUR, les dispositions suivantes s'appliquent :

- pour les Ordres d'achat, le montant à débiter du Portefeuille électronique du Client FS sera converti par Bitpanda Payments GmbH en EUR ; et
- pour les Ordres de vente, le produit de la vente en EUR sera converti par Bitpanda Payments GmbH dans la devise du Portefeuille électronique du Client FS.

Si Bitpanda Payments GmbH n'est pas en mesure d'effectuer une telle conversion de devise au moment opportun, Bitpanda Financial Services peut refuser un Ordre destiné à être financé par un Portefeuille électronique qui n'est pas libellé en euros.

Toutes les conversions de devises liées aux Services financiers portant sur les Actions/ETF/ETC sont proposées et fournies exclusivement par Bitpanda Payments GmbH et sont soumises aux Conditions générales de Bitpanda Payments (y compris les spreads, les frais et les règles d'arrondi qui y sont stipulés).

7.4. **Ordre RFQ.** Un Ordre RFQ est un ordre d'achat ou de vente passé par le Client FS et exécuté conformément à la clause 6.2 ci-dessus.

En soumettant un RFQ, le Client FS autorise Bitpanda Financial Services à transmettre le RFQ à la Plateforme de négociation et à afficher la Cotation RFQ reçue de la Plateforme de négociation au Client FS. Le Client FS accepte la Cotation RFQ en cliquant sur le bouton « Acheter » ou « Vendre » correspondant affiché sur la Plateforme Bitpanda dans la Période de validité indiquée sur la Plateforme Bitpanda. Une Transaction n'est conclue que si

L'accord du Client FS sur la Cotation RFQ est transmis à la Plateforme de négociation dans la Période de validité. L'acceptation de la Cotation RFQ donnera lieu à un accord de commission entre le Client FS et Bitpanda (et non à une transaction entre le Client FS et la Plateforme de négociation). Si la Cotation RFQ expire, elle ne peut plus être acceptée par le Client FS.

Une fois acceptée de manière valide par le Client FS, l'Ordre RFQ du Client FS est irrévocable et contraignante pour le Client FS, sauf en cas de Perturbation du marché ou de Perturbation de la Plateforme de négociation.

Aux fins des présentes Conditions générales relatives aux services financiers, les termes suivants ont la signification suivante :

« RFQ » désigne une demande de cotation soumise par un Client FS via la Plateforme Bitpanda afin d'obtenir un prix pour des Actions/ETF/ETC spécifiques, pour une certaine taille et un certain type (achat ou vente) d'Ordres, auprès de la Plateforme de négociation.

« Cotation RFQ » désigne un prix indiqué au Client FS en réponse à une RFQ obtenue auprès de la Plateforme de négociation, qui est exécutable pour la taille et le type d'Ordres indiqués pendant la Période de validité.

« Période de validité » désigne la période pendant laquelle une Cotation RFQ reste ouverte à l'acceptation par le Client FS, telle qu'affichée sur la Plateforme Bitpanda.

Remarque : les Ordres RFQ sont basés sur des cotations et ne sont pas enregistrés dans un carnet d'ordres.

- 7.5. Ordres RFQ automatisés pour les plans d'épargne. Bitpanda Financial Services et la Succursale permettent chacun la mise en place d'un « Plan d'épargne » pour l'achat d'Actions/ETF/ETC conformément aux conditions et réserves énoncées dans les « Conditions générales relatives au Plan d'épargne ». Pour les Plans d'épargne, le Client FS ne peut passer un Ordre RFQ que pour le premier Ordre d'achat initial, car les ordres suivants seront passés sous forme d'ordres à délai déterminé et exécutés sous forme d'Ordres RFQ automatisés.

Avec un Ordre RFQ automatisé, le Client FS donne une instruction permanente à Bitpanda Financial Services de soumettre, aux moments d'exécution déterminés par le Client FS, des RFQ et d'accepter les Cotations RFQ qui en résultent au nom du Client FS sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une confirmation séparée au moment de l'exécution. Les détails (y compris les Actions/ETF/ETC pour lesquels des Ordres RFQ automatisés sont disponibles et la manière dont ils sont exécutés) sont précisés dans les Conditions générales relatives au Plan d'épargne.

- 7.6. Ordre à cours limité. Un Ordre à cours limité est un Ordre dans lequel le Client FS détermine (i) un prix de déclenchement (le « Prix limite »), (ii) l'Action/ETF/ETC concerné, (iii) la taille et (iv) le type (achat ou vente). Le Prix limite n'est pas le prix d'exécution final,

mais sert uniquement de déclencheur pour soumettre un RFQ à la Plateforme de négociation.

En passant un Ordre à cours limité, le Client FS donne instruction et autorise Bitpanda Financial Services, une fois que le Prix limite est atteint ou dépassé sur la base des prix de référence obtenus à partir de l'information sur les prix de la Plateforme de négociation pendant les heures d'ouverture de négociation (pour les Ordres d'achat : prix égal ou inférieur au Prix limite ; pour les Ordres de vente : prix égal ou supérieur au Prix limite), de soumettre un RFQ à la Plateforme de négociation pour l>Action/l'ETF/l'ETC concerné, selon la taille et le type (achat ou vente) déterminés dans l'Ordre à cours limité, et d'accepter une Cotation RFQ exécutable transmise par la Plateforme de négociation, sans autre action de la part du Client FS et sans accorder de pouvoir discrétionnaire à Bitpanda Financial Services.

Après l'acceptation automatique de la Cotation RFQ, l'Ordre à cours limité du client FS est exécuté conformément à la clause 6.2. et une transaction d'exécution correspondante est conclue par Bitpanda Financial Services en son nom propre, mais pour le compte du Client FS, avec un Partenaire commercial sur la Plateforme de négociation. À partir du moment où la Cotation RFQ est acceptée, l'Ordre à cours limité du Client FS est irrévocable et contraignant pour le Client FS, sauf en cas de Perturbation du marché ou de Perturbation de la plateforme de négociation.

IMPORTANT : Le prix d'exécution final d'un Ordre à cours limité peut différer (à la hausse ou à la baisse) du prix limite. En particulier, en raison de la nature de la Plateforme de négociation, qui repose sur les cotations, des fluctuations du marché, de la liquidité disponible, des retards techniques ou d'autres facteurs, la Cotation RFQ automatiquement acceptée peut être à un prix supérieur ou inférieur au prix limite. Bitpanda Financial Services ne garantit pas l'exécution d'un Ordre à ours limité au prix limite.

Le Client FS peut annuler un Ordre à cours limité à tout moment jusqu'à ce que le prix limite ait été atteint et qu'un RFQ ait été soumis et accepté conformément à la présente clause. Après l'acceptation automatique de la Cotation RFQ par Bitpanda Financial Services pour le compte du Client FS, l'annulation de l'Ordre à cours limité n'est plus possible.

Bitpanda Financial Services peut annuler un Ordre à cours limité avant ou pendant son exécution lorsque cela est objectivement justifié, y compris dans les circonstances décrites à la clause 6.4. (Rejet et/ou annulation d'un ordre), à la clause 7.7. (Suspension temporaire) et à la clause 7.8. (Non-exécution des ordres). Bitpanda Financial Services peut annuler un Ordre à cours limité avant son exécution si une opération sur titres a été annoncée, est en cours, est raisonnablement prévisible ou a une date d'enregistrement ou une date d'entrée en vigueur susceptible d'affecter l'Ordre ou son règlement.

Pour éviter toute ambiguïté, les dispositions de la clause 7.9 relatives aux Erreurs de transaction s'appliquent à toute Transaction d'exécution résultant d'un Ordre à cours limité. Bitpanda Financial Services informera le Client FS de toute annulation de ce type via la Plateforme Bitpanda.

- 7.7. **Suspension temporaire des ordres sur les Actions/ETF/ETC.** Outre les droits de Bitpanda Financial Services en vertu de la clause 7.4 du Contrat d'utilisation, Bitpanda Financial Services et la Succursale peuvent suspendre temporairement la capacité du Client FS à passer des Ordres (chacune d'entre définie comme étant une « Suspension temporaire ») :

- 1) en ce qui concerne certaines Actions/ETF/ETC :
 - (a) en cas de Perturbation du marché passé ou en cours en ce qui concerne les Actions/ETF/ETC concernés ; ou
 - (b) si Bitpanda Financial Services ne reçoit pas, pour quelque raison que ce soit, d'informations actualisées sur les prix des Actions/ETF/ETC concernés depuis la Plateforme de négociation.
- 2) en ce qui concerne les Actions/ETF/ETC en général :
 - (a) en cas de Perturbation du marché passé ou en cours ;
 - (b) si le Client FS est en défaut de paiement envers Bitpanda Financial Services ou la Succursale ; ou
 - (c) si Bitpanda Financial Services et/ou la Succursale a de bonnes raisons de soupçonner que le Client FS a fait un usage interdit, frauduleux, abusif ou illicite des services fournis par Bitpanda Financial Services ou la Succursale ou l'une de ses filiales.

Bitpanda Financial Services ou la Succursale informera immédiatement le Client FS de toute Suspension temporaire via la Plateforme Bitpanda.

- 7.8. **Non-exécution des ordres.** Bitpanda Financial Services peut ne pas être en mesure d'exécuter un Ordre passé par un Client FS, après que l'Ordre a été passé par le Client FS, en cas :
- (a) de Perturbation du marché passé ou en cours; ou
 - (b) Perturbation de la plateforme de négociation passé ou en cours.

Bitpanda Financial Services informera immédiatement le Client FS de la survenance d'un tel événement via la Plateforme Bitpanda et, si un tel ordre est annulé, informera le Client FS de cette annulation.

- 7.9. **Erreurs de transaction.** Le Partenaire commercial de Bitpanda Financial Services peut bénéficier d'un droit de résiliation vis-à-vis de Bitpanda Financial Services en ce qui concerne une Transaction d'exécution, si cette Transaction d'exécution constitue une « Erreur de transaction ». Si une Transaction d'exécution est résiliée par le Partenaire commercial ou la Plateforme de négociation pour cette raison, Bitpanda Financial Services sera également contrainte de résilier la Transaction correspondante avec le Client FS concerné (c'est-à-dire vis-à-vis du client FS pour le compte duquel Bitpanda Financial Services a conclu la Transaction d'exécution résiliée).

Les règles applicables aux Erreurs de transaction sont définies aux termes des règles de négociation applicables sur la Plateforme de négociation et/ou dans les conditions générales du Partenaire commercial ou de l'opérateur de la Plateforme de négociation.

Bitpanda Financial Services informera immédiatement le Client FS dès réception d'un avis d'annulation par la Plateforme de négociation ou par le Partenaire commercial concerné.

8. Règlement

8.1. Règlement des transactions. Une fois l'Ordre exécuté, le règlement de l'Ordre (règlement-livraison) a lieu dans les délais de règlement habituels du marché et conformément aux dispositions légales, ainsi qu'aux pratiques commerciales et aux règles de la Plateforme de négociation et/ou de tout Partenaire commercial, applicables au règlement des Actions/ETF/ETC concernés. Le Compte-titres Bitpanda et le Portefeuille électronique du Client FS seront débités et crédités en conséquence. Les enregistrements dans le Compte-titres Bitpanda peuvent apparaître comme en attente jusqu'au règlement final du marché et peuvent être ajustés ou annulés si le marché annule, corrige ou échoue à procéder au règlement. La position juridique dont bénéficiera le Client FS en ce qui concerne les Actions/ETF/ETC crédités sur son Compte-titres Bitpanda conformément à ce qui précède dépend du lieu où le règlement (c'est-à-dire où les écritures comptables pertinentes pour le transfert de propriété des actions/ETF/ETC concernés) aura lieu.

9. Services de compte de dépôt : conservation et administration des actions/ETF/ETC pour le compte des clients

9.1. Ouverture d'un compte de dépôt de titres. Un compte de dépôt de titres (Depotkonto) au nom d'un client FS (« Compte-titres Bitpanda ») sera ouvert et géré par l'entité déterminée par le lieu de résidence du Client FS. Pour les Clients FS résidant en Allemagne au moment de l'ouverture du compte, le Compte-titres Bitpanda sera ouvert et géré exclusivement par la succursale Bitpanda Financial Services. Ces Clients FS sont appelés « Clients FS de la Succursale ». Pour tous les autres Clients FS, le Compte-titres Bitpanda sera ouvert et géré par Bitpanda Financial Services.

Bitpanda Financial Services ou la Succursale ouvrira et gérera un compte de dépôt de titres (*Depotkonto*) au nom d'un Client FS (« Compte-titres Bitpanda »). Le Client FS sera invité à confirmer qu'il agit en son nom propre et pour son propre compte avant d'ouvrir un Compte-titres Bitpanda. L'ouverture d'un Compte-titres Bitpanda sera confirmée au Client FS par e-mail et sera accessible via la Plateforme Bitpanda. Tous les produits Actions/ETF/ETC achetés par un Client FS, y compris les fractions d'Actions/ETC/ETF via la Plateforme Bitpanda, seront crédités sur le Compte-titres Bitpanda du Client FS et détenus pour le compte du Client FS. Le client FS peut transférer des Actions/ETF/ETC pris en charge par la Plateforme Bitpanda vers le Compte-titres Bitpanda. Seul le Client FS est autorisé à utiliser et à disposer des Actions/ETF/ETC détenus dans le Compte-titres Bitpanda.

9.2. Vérifications supplémentaires des clients. Afin de fournir le service de Compte-titres Bitpanda et les services connexes, Bitpanda Financial Services (ou, pour les Clients FS résidant en Allemagne, la Succursale) peut demander des informations et/ou des documents supplémentaires liés à la connaissance du client (par exemple, des documents attestant de la provenance des fonds susceptibles d'être utilisés pour les Transactions relatives aux Actions/ETF/ETC). Si les informations ou documents demandés ne sont pas

fournis ou suscitent des doutes raisonnables du point de vue des normes applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'entité fournissant le service peut être dans l'impossibilité de fournir (ou, si ces services sont déjà fournis, de continuer à fournir) des services au Client FS. Dans ce cas, l'entité concernée peut mettre fin à la relation existante et procéder à la résiliation du Compte-titres Bitpanda conformément à la clause 7.3 du Contrat d'utilisation (résiliation pour motif valable).

- 9.3. **Durée et résiliation.** Le contrat encadrant le Compte-titres Bitpanda est conclu pour une durée indéterminée. Le Client FS et l'entité fournissant le compte (soit Bitpanda Financial Services, soit, pour les Clients FS de la Succursale, la Succursale) peuvent résilier le Compte-titres Bitpanda conformément aux dispositions portant sur la résiliation prévues à la clause 7 du Contrat d'utilisation.
- 9.4. **Conservation.** L'entité fournissant le Compte-titres Bitpanda (soit Bitpanda Financial Services, soit, pour les Clients FS de la Succursale, la Succursale) est en droit de désigner des dépositaires tiers professionnels (*Drittverwahrer*) (« Dépositaires tiers ») aux fins de la conservation des Actions/ETF/ETC en son nom propre mais pour le compte du Client FS. Bitpanda Financial Services met en œuvre, et exige de tout Dépositaire tiers qu'il mette en œuvre, tous les efforts techniquement et économiquement raisonnables et juridiquement réalisables pour protéger les Actions/ETF/ETC qu'il détient pour le compte des Clients FS et pour minimiser le risque de perte ou d'impact négatif sur ces Actions/ETF/ETC en raison de fraude, d'utilisation abusive, de tenue de registres inadéquate, de mauvaise administration, de cybermenaces ou de négligence.
- 9.5. **Conservation collective.** Les Actions/ETF/ETC du Client FS sont généralement conservés dans le cadre d'une conservation collective (*Sammelverwahrung*). Cela signifie que les Actions/ETF/ETC (qui sont des titres fongibles (*vertretbare*) (*Wertpapiere*)) seront conservés avec tous les autres Actions/ETF/ETC (du même type) de tiers. Dans cette configuration de conservation, le Client FS reçoit la copropriété (*Miteigentum*) du portefeuille collectif (*Sammelbestand*) d'Actions/ETF/ETC du même type. La part de chaque copropriétaire est déterminée par la valeur nominale des Actions/ETF/ETC concernés ou, s'ils n'ont pas de valeur nominale, par leur nombre.

Ni Bitpanda Financial Services ni la Succursale n'offrent de conservation séparée (*Sonderverwahrung* ou *Streifbandverwahrung*) (c'est-à-dire un type de conservation où les titres des clients sont conservés séparément des titres (du même type) de tiers).

- 9.6. **Lieu de conservation des actions/ETF/ETC.** Les Actions/ETF/ETC sont généralement conservés dans le pays où la société par actions ou le fonds concerné est domicilié/enregistré ou dans le pays où les Actions/ETF/ETC ont été acquis.

La conservation des Actions/ETF/ETC auprès d'un Dépositaire tiers en dehors de l'Autriche est soumise aux dispositions contractuelles convenues avec le Dépositaire tiers (et tout sous-dépositaire impliqué) et aux conditions générales du Dépositaire tiers, ainsi qu'aux dispositions légales et aux pratiques commerciales applicables dans le lieu où les Actions/ETF/ETC sont conservées (ce lieu étant désigné comme le « Pays de dépôt » (*Lagerstelle*)).

IMPORTANT : Bitpanda Financial Services et la Succursale sont expressément autorisées à conserver des Actions/ETF/ETC émis en Autriche en dehors de l'Autriche et des Actions/ETF/ETC émis en dehors de l'Autriche en Autriche, à condition que cela soit objectivement justifié (*sachlich gerechtfertigt*). Bitpanda Financial Services et la Succursale sont en outre expressément autorisées à enregistrer les Actions/ETF/ETC émis en dehors de l'Autriche sous forme nominative au nom du dépositaire national ou au nom du mandataire du dépositaire étranger.

9.7. **Relevé de compte-titres.** Au moins une fois par trimestre et à tout moment à la demande du Client FS, celui-ci recevra par e-mail un relevé de compte-titres des Actions/ETF/ETC détenus pour son compte. Ce relevé de compte-titres indiquera, entre autres, les Actions/ETF/ETC détenus pour le Client FS à la fin de la période couverte par le relevé, leur valeur ainsi que les Transactions effectuées en rapport avec ces Actions/ETF/ETC pendant la période couverte par le relevé. Le relevé de compte-titres indique également le Pays de dépôt pour chaque Action/ETF/ETC détenu pour le compte du Client FS.

9.8. **Distributions et rachats d'actions/ETF/ETC.** Bitpanda Financial Services ou, pour les Clients FS de la Succursale, la Succursale (ou tout Dépositaire tiers) percevra les distributions en espèces et les produits de rachat (*Einlösung*) liés aux Actions/ETF/ETC du Client FS et créditera le montant net sur le Portefeuille électronique du Client FS une fois reçu sur ses comptes. Les distributions en espèces comprennent, le cas échéant, les dividendes (pour les actions/ETF), les intérêts (pour les titres de créance ou les ETC) et les autres revenus crédités par le biais des infrastructures de marché. Lorsqu'un titre est porteur d'un coupon, Bitpanda Financial Services ou la Succursale (ou le Dépositaire tiers) traitera tout détachement de coupon requis et, le cas échéant, le renouvellement du coupon. Les classes d'actions ETF cumulatives ne donnent pas lieu à des distributions en espèces ; aucun crédit ne sera effectué pour ces classes. Les crédits versés sur le Portefeuille électronique du Client FS peuvent être nets d'impôts, de retenues, de frais et de charges de tiers et peuvent être annulés si le paiement sous-jacent est annulé ou échoue. Ces paiements seront toujours effectués en EUR.

Si le Portefeuille électronique du Client FS n'est pas libellé en EUR, Bitpanda Payments GmbH créditera le Portefeuille électronique du Client FS dans la devise du Portefeuille électronique du Client FS, en appliquant le taux de change applicable conformément aux Conditions générales de Bitpanda Payments au moment où elle reçoit le paiement.

9.9. **Opérations sur titres / Notification de conversion/autres mesures.** En cas d'opérations sur titres telles que des conversions, des augmentations de capital, des réductions de capital, des fusions, des demandes de paiement, des consolidations, des offres d'échange (*Umtauschangebote*), des amortissements (*Arrosion*) et d'autres mesures importantes affectant les actions détenues dans le Compte-titres Bitpanda, Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, informera le Client FS de toute mesure de ce type (accompagnée d'une demande d'instructions) si, et dans la mesure où, une annonce à cet effet a été publiée et que Bitpanda Financial Services ou la Succursale a reçu une notification en temps utile, au nom de l'agent émetteur (*Emissionsstelle*) ou d'un Dépositaire tiers, dans chaque cas à condition que cela puisse avoir un effet significatif sur la situation juridique du Client FS et que la notification du Client FS soit nécessaire pour protéger les intérêts de ce dernier. Si aucune instruction n'est reçue en temps utile, Bitpanda Financial Services ou la Succursale agira à sa meilleure discrétion, en tenant compte des intérêts du Client FS, et réalisera en particulier les droits qui expirent à la

dernière date possible.

Pour les actions d'une société dont le siège social est situé dans un État membre de l'EEE et dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé dans un État membre de l'EEE, Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, fournira au Client FS toutes les informations nécessaires à l'exercice des droits des actionnaires, qu'elle reçoit de la société, dans les meilleurs délais. Si ces informations sont disponibles sur le site web de la société concernée, Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, peut, au lieu de fournir (directement) ces informations au Client FS, informer ce dernier de la procès d'accès à ces informations sur le site web de la société. Si la société communique directement ces informations à tous ses actionnaires, Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, n'est pas tenue de les fournir au Client FS.

Lorsque Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, permet au Client FS d'exercer ses droits de vote, les frais indiqués dans le Document sur la transparence des coûts des services financiers s'appliquent.

- 9.10. **Aucune utilisation d'actions/ETF/ETC.** Ni Bitpanda Financial Services ni la Succursale ne sont autorisées à disposer de manière autonome des Actions/ETF/ETC détenus dans le Compte-titres Bitpanda du Client FS. Ni Bitpanda Financial Services ni la succursale ne peuvent utiliser les Actions/ETF/ETC détenus dans le Compte-titres Bitpanda du Client FS pour leur propre compte et/ou à leur propre profit ou pour le compte et/ou au profit d'un tiers. En particulier, les Actions/ETF/ETC détenus dans le Compte-titres Bitpanda du Client FS ne peuvent faire l'objet d'aucune opération de financement sur titres ni d'aucun accord de garantie conclu par Bitpanda Financial Services ou la Succursale (c'est-à-dire que ni Bitpanda Financial Services, ni la Succursale ne peuvent créer de sûreté ou de droit de compensation en faveur de tiers sur les Actions/ETF/ETC détenus pour le compte des Clients FS, sauf dans les cas prévus à la clause 13).
- 9.11. **Désinscription et destruction après perte du caractère de titres.** Si les certificats de titres représentant les Actions/ETF/ETC dans le Compte-titres Bitpanda du Client FS perdent leur caractère de titres (*Wertpapiere*) en raison de l'expiration des droits qui y sont attachés, les Actions/ETF/ETC concernés peuvent être désinscrits du Compte-titres Bitpanda du Client FS à des fins de destruction. Bitpanda Financial Services informera le Client FS de la désinscription, de la possibilité de livraison des certificats (si cela est possible) et de la destruction éventuelle sans délai. Si le Client FS ne donne aucune instruction à Bitpanda Financial Services ou à la Succursale, les certificats concernés pourront être détruits après un délai de deux mois à compter de la notification au Client FS conformément à ce qui précède.
- 9.12. **Transfert d'actions/ETF/ETC.** Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) peuvent être chargés de transférer tout ou partie des Actions/ETF/ETC détenus dans le Compte-titres Bitpanda vers un autre compte-titres détenu au nom du Client FS auprès d'un établissement financier établi dans l'EEE. Une fois que le Client FS a donné une telle instruction à Bitpanda Financial Services ou à la Succursale, les Actions/ETF/ETC concernés ne peuvent plus être négociés via la Plateforme Bitpanda. Les Actions/ETF/ETC détenus dans un autre compte-titres peuvent être transférés vers le Compte-titres Bitpanda du Client FS dans la mesure où ces

actions/ETF/ETC sont cotés sur la plateforme Bitpanda comme négociables.

IMPORTANT : les fractions d'Actions/ETF/ETC détenues dans le Compte-titres Bitpanda ne peuvent pas être transférées vers un compte-titres détenu auprès d'un autre établissement financier. Le Client FS ne peut donc pas donner d'instruction pour transférer des fractions d'Actions/ETF/ETC détenues dans le Compte-titres Bitpanda vers un autre compte-titres. Le Client FS peut passer un Ordre de vente des fractions concernées et recevra le prix **au prorata** des Actions/ETF/ETC lors de l'exécution et du règlement de cet Ordre.

- 9.13. **Limitation relative aux fractions d'actions/ETF/ETC.** Le Client FS ne peut exercer aucun droit de vote ou autre droit de propriété attaché aux fractions d'une Action/ETF/ETC. Les dividendes, intérêts ou autres revenus liés aux fractions d'une Action/ETF/ETC sont crédités sur Portefeuille électronique du Client FS au prorata. Les fractions d'actions nominatives ne peuvent pas être inscrites au registre des actions. En acquérant des fractions supplémentaires de la même Action, le Client FS peut obtenir une Action entière supplémentaire, de sorte que l'inscription ultérieure au registre des actions peut être effectuée à la demande du Client FS. Ni Bitpanda Financial Services ni la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) ne peuvent permettre au Client FS de participer à des opérations sur titres pour des fractions d'Actions.

10. Informations fournies par l'émetteur / Responsabilité

- 10.1. Pour certains services fournis par Bitpanda Financial Services, les Emetteurs peuvent être tenus de fournir au Client FS toutes les informations et tous les documents conformément aux lois applicables lorsqu'ils proposent des instruments financiers, par exemple un prospectus, le cas échéant (conformément à la loi autrichienne sur les marchés des capitaux de 2019 (« KMG 2019 »), ou un document d'informations clés (« KID ») conformément au règlement PRIIP (règlement (UE) n° 1286/2014).
- 10.2. Bitpanda Financial Services décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité du prospectus. L'offre publique de certains produits financiers peut nécessiter un prospectus. Conformément à la KMG 2019, Bitpanda Financial Services n'est pas tenue de recourir à un avis d'expert ou de procéder à tout autre examen afin de vérifier l'exactitude et l'exhaustivité du prospectus fourni par l'Emetteur des produits financiers considérés comme des investissements, conformément à l'article 1, paragraphe 1, n° 3 de la KMG 2019. S'il existe une obligation de publier un prospectus pour certain produit financier, Bitpanda Financial Services utilise le prospectus dont l'exhaustivité et l'exactitude a été vérifiée par un auditeur ou un établissement de crédit, conformément à la KMG 2019 ou à la loi autrichienne sur les fonds d'investissement, et n'est donc pas responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité du prospectus fourni par l'Emetteur.
- 10.3. **Responsabilité relative au prospectus en vertu de la KMG 2019.** La responsabilité relative aux prospectus en vertu de la KMG 2019 n'est pas affectée par la clause 10.2 des présentes Conditions générales relatives aux services financiers, si l'obligation de publier un prospectus s'applique. Ainsi, conformément à l'article 22, paragraphe 1, n° 4 de la KMG 2019, (i) la partie qui a accepté l'accord contractuel d'un investisseur en son nom propre ou pour le compte d'un tiers, ainsi que (ii) l'intermédiaire de l'accord sont responsables, à condition que la personne contre laquelle une réclamation est formulée négocie ou agisse

en tant qu'intermédiaire pour des titres ou des investissements à titre professionnel et qu'elle ou ses associés aient eu connaissance du fait que les informations fournies étaient incorrectes ou inexactes au sens de l'article 22, paragraphe 1, point 1, de la KMG 2019, ou qu'ils n'en aient pas eu connaissance en raison d'une négligence grave.

- 10.4. Il en va de même pour tous les documents d'information client comparables, en particulier le KID.
- 10.5. Les prospectus, KID ou autres documents de l'émetteur mis à disposition sur la Plateforme Bitpanda pour les Actions/ETF/ETC sont rédigés et publiés par l'émetteur concerné ou d'autres tiers, et sont simplement transmis ou rendus accessibles par Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, sans examen séparé et sans que Bitpanda Financial Services n'assume aucune responsabilité quant à leur contenu.

11. Portefeuille unifié et portefeuille électronique

Vente d'actions réelles/ETF/ETC. Lors de la vente d'Actions/ETF/ETC par le Client FS via la Plateforme Bitpanda, le Client FS recevra le produit net de la vente en Monnaie électronique sur son Portefeuille électronique. Le produit net de la vente correspond au prix d'exécution ou, lorsque le prix d'exécution n'est pas indiqué à l'avance, à la contrepartie totale en espèces effectivement reçue pour la vente et indiquée dans la confirmation de transaction, retranché (i) des taxes, droits ou retenues que Bitpanda Financial Services ou la Succursale est en droit de retenir ou est tenue de payer en vertu de la loi en relation avec la Transaction et (ii) des frais ou charges payables en vertu des présentes Conditions générales relatives aux services financiers.

12. **Portefeuille agrégé.** Afin d'offrir au Client FS la meilleure expérience utilisateur possible, tous les actifs du Compte sont affichés de manière agrégée. Cette forme de présentation des actifs du Compte du Client FS n'a pas et ne se voit attribuer aucune signification juridique et, en particulier, n'affecte pas les relations de dépôt établies entre le Client FS et Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, en vertu des présentes Conditions générales relatives aux services financiers. Les Actions/ETF/ETC détenus en dépôt sur le Compte-titres Bitpanda du Client FS seront affichés sur la Plateforme Bitpanda dans un Portefeuille.

13. Droit de rétention et nantissement

- 13.1. **Droit de rétention.** Afin de garantir les « Créances connexes » dues et exigibles par le Client FS, Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) peut conserver les Actions/ETF/ETC détenus sur le Compte-titres Bitpanda du Client FS, dans la limite d'un montant correspondant à la valeur des « Créances garanties » échues et exigibles par le Client FS. Tout droit de rétention en vertu de la présente clause cesse automatiquement d'exister dès lors que le Client FS s'est

valablement et irrévocablement acquitté des Créances garanties concernées.

- 13.2. **Droit de gage.** Le Client FS donne en gage les Actions/ETF/ETC détenus dans son Compte-titres Bitpanda (y compris, pour éviter toute ambiguïté, tous les droits à des dividendes, distributions et autres paiements attachés à ces Actions/ETF/ETC ; les « Actifs gagés ») à Bitpanda Financial Services ou à la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) en garantie des Créances garanties (les « Gages »). Bitpanda Financial Services ou, le cas échéant, la Succursale, accepte par la présente les Gages.

Les Gages prendront effet dès que Bitpanda Financial Services ou la Succursale prendront possession des Actifs gagés, à condition que Bitpanda Financial Services détienne des Créances garanties à ce moment-là. Si Bitpanda Financial Services ne détient aucune Créditance garantie à ce moment-là, les Gages prendront effet au moment où Bitpanda Financial Services détiendra des Créances garanties. Les Gages resteront pleinement en vigueur jusqu'à ce que toutes les Créances garanties aient été payées et acquittées intégralement, de manière inconditionnelle et irrévocable.

Les Actions/ETF/ETC qui faisaient l'objet d'un Ordre en attente au moment de la prise d'effet des Gages (lorsqu'il n'existe aucune Créditance garantie au moment où Bitpanda Financial Services a pris possession de ces Actions/ETF/ETC) sont exclues du champ d'application des Gages.

Bitpanda Financial Services libérera les Gages (ou toute partie de ceux-ci) dès le moment où cesse la garantie légitime de Bitpanda Financial Services.

14. Catégorisation des clients

- 14.1. Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, catégorise les Clients FS en trois catégories d'investisseurs : les clients non professionnels, les clients professionnels et les contreparties éligibles. Cette catégorisation des Clients FS vise à fournir diverses garanties aux Clients FS. Tous les Clients FS sont traités comme des clients non professionnels, sauf à ce qu'une catégorisation différente soit expressément demandée par le Client FS et que Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, ait déterminé au cas par cas et approuvé que le Client FS concerné pouvait être catégoriser différemment. Toute changement e catégorisation des Clients FS est soumis à un examen interne et à l'approbation de la direction de Bitpanda Financial Services.

15. Test d'adéquation

- 15.1. **Transactions sur des actions et des ETF et ETC non complexes.** Bitpanda Financial Services et la Succursale ne sont pas tenues par la loi d'évaluer si les Actions, les ETF et les ETC non complexes (chacun étant considéré comme un instrument financier non complexe au sens de l'article 1 n° 8 WAG 2018) sont appropriés pour un client FS au regard de ses connaissances et de son expérience avec ce type d'instruments financiers (ce que l'on appelle le « test d'adéquation ») lorsqu'ils offrent des services d'exécution simple et/ou de réception-transmission d'ordres. Par conséquent, en ce qui concerne les Transactions

sur des Actions, des ETF et des ETC non complexes, les Clients FS ne bénéficient pas des protections prévues par la loi dont ils bénéficieraient si Bitpanda Financial Services ou la Succursale étaient tenues de procéder à un test d'adéquation pour les Actions, les ETF et les ETC non complexes (comme c'est le cas pour les Transactions sur les jetons A, les jetons L et les jetons S, les ETF et ETC complexes ; voir clause 15.2 ci-dessous). Bitpanda Financial Services ou la Succursale avertiront les Clients FS qu'ils ne sont pas tenus par la loi d'effectuer un test d'adéquation en ce qui concerne les Transactions sur Actions, les ETF et les ETC non complexes et qu'ils ne bénéficieront pas des protections prévues par la loi avant de conclure une Transaction sur ces produits via la plateforme Bitpanda.

- 15.2. **Transactions sur les jetons A, L et S, ainsi que sur les ETF et ETC complexes.** Bitpanda Financial Services peut être tenue par la loi d'évaluer si les A-Tokens, L-Tokens, S-Tokens ou les ETF ou ETC complexes (chacun étant considéré comme un instrument financier complexe au sens de la WAG 2018) sont appropriés pour un Client FS en fonction de ses connaissances et de son expérience avec ce type d'instruments financiers (ce que l'on appelle le « test d'adéquation »). Cela signifie que Bitpanda Financial Services ou la Succursale évaluera si un Client FS dispose des connaissances et de l'expérience requises pour comprendre les risques associés aux jetons A, L, S ou aux ETF ou ETC complexes (selon le cas). Afin de réaliser le test d'adéquation, Bitpanda Financial Services ou la Succursale devra obtenir des informations sur les connaissances et l'expérience d'un Client FS avec certains types d'instruments financiers. Les Clients FS seront donc invités à fournir des informations sur leurs connaissances et leur expérience avec certains types d'instruments financiers avant de pouvoir effectuer toute Transaction sur des A-Tokens, L-Tokens, S-Tokens ou des ETF ou ETC complexes via la Plateforme Bitpanda.
- 15.3. **Test d'adéquation.** Lorsque Bitpanda Financial Services ou la Succursale effectuent un test d'adéquation, les connaissances et l'expérience du Client FS en matière d'instruments financiers complexes sont évaluées. Si un Client FS ne fournit pas les informations demandées par Bitpanda Financial Services ou la Succursale, conformément à la clause 15.2 ci-dessus, ou si les informations fournies par un Client FS concernant ses connaissances et son expérience de certains types d'instruments financiers sont insuffisantes, Bitpanda Financial Services ou la Succursale avertiront le Client FS qu'ils ne sont pas en mesure de déterminer si les instruments financiers en question sont adaptés au Client FS. Bitpanda Financial Services, respectivement la Succursale, est légalement en droit de se fier aux informations fournies par un Client FS, à moins qu'elle n'identifie, ou soit en mesure d'identifier, que ces informations sont manifestement obsolètes, inexactes ou incomplètes.
- 15.4. Si Bitpanda Financial Services ou la Succursale, sur la base des informations fournies par le Client FS, conclut que les instruments financiers en question ne sont pas adaptés à un Client FS, Bitpanda Financial Services ou la Succursale en avertira le Client FS concerné avant qu'il ne conclue une Transaction relative à ces instruments financiers.

16. Risques et responsabilité

- 16.1. **Risques.** Les services financiers font référence à des instruments financiers qui sont exposés à des risques particuliers. Le prix de ces instruments financiers est soumis à des fluctuations sur le marché financier, sur lesquelles ni Bitpanda Financial Services, ni sa

Succursale, ni les Emetteurs n'ont d'influence. Les performances passées des instruments financiers ne constituent pas un indicateur fiable et ne permettent pas de tirer des conclusions quant aux performances futures et à l'évolution des prix des instruments financiers. La négociation d'instruments financiers peut entraîner la perte totale du capital investi.

Veuillez-vous reporter à l'annexe III du Contrat d'utilisation et :

- (a) aux « Documents d'information destinés aux investisseurs » disponibles [ici](#) pour les A-Tokens, [ici](#) pour les S-Tokens et [ici](#) pour les L-Tokens, pour plus d'informations sur les risques.
- (b) aux informations sur les risques liés aux instruments financiers disponibles sur [ici](#) en ce qui concerne les Actions/ETF/ETC et/ou au document d'informations clés (KID) correspondant pour les ETF et les ETC, pour plus de détails sur les risques encourus pour chaque produit.

Les Clients FS doivent examiner et analyser attentivement tous les risques encourus et tenir compte de leur situation individuelle avant de prendre toute décision d'investissement sur la Plateforme Bitpanda en rapport avec l'achat ou la vente de jetons A, jetons L, jetons S ou Actions/ETF/ETC.

16.2. Responsabilité en matière de risques d'investissement. Ni Bitpanda Financial Services ni la Succursale ne peuvent être tenues responsables :

- (a) sans préjudice de la responsabilité de Bitpanda Financial Services ou de la Succursale quant au respect de ses obligations d'information envers les Clients FS, des décisions d'investissement de tout Client FS, dont chaque Client FS est seul responsable ; et
- (b) toutes pertes ou dommages subis par un Client FS en conséquence (directe ou indirecte) de l'un des risques spécifiés dans
 - i. l'un des « documents d'information destinés aux investisseurs » (tels que mentionnés à la clause 16.1 ci-dessus) ou
 - ii. du prospectus publié par un ETF ou un ETC (ou de tout supplément à celui-ci) et du KID publié concernant un ETF ou un ETC spécifique,
sauf si elles ont été causées intentionnellement (*vorsätzlich*) par Bitpanda Financial Services ou la Succursale ou subies à la suite d'une négligence grave (*grobe Fahrlässigkeit*) de Bitpanda Financial Services ou de la Succursale.

16.3. Responsabilité en matière de restrictions de négociation. Ni Bitpanda Financial Services ni la Succursale ne peuvent être tenus responsables des pertes ou dommages subis par un Client FS en conséquence (directe ou indirecte) de :

- (a) la Suspension temporaire conformément à la clause 7.7,
- (b) la non-exécution d'Ordres conformément à la clause 7.8. ou
- (c) l'annulation de Transactions conformément à la clause 7.9,

à moins que cette Suspension temporaire, cette non-exécution d'ordres ou cette annulation de Transactions n'aient été causées intentionnellement (*vorsätzlich*) par Bitpanda Financial Services ou la Succursale ou ne soient dues à une négligence grave (*grobe Fahrlässigkeit*) de ces dernières.

16.4. **Limitation de responsabilité.** La limitation de responsabilité prévue à la clause 10 du Contrat d'utilisation et à la section 4 de l'annexe II du Contrat d'utilisation (le cas échéant) s'applique à toute responsabilité de Bitpanda Financial Services et de la Succursale en vertu ou en relation avec les présentes Conditions générales relatives aux services financiers. En particulier, toute exclusion de responsabilité pour négligence légère (*leichte Fahrlässigkeit*) en vertu des présentes Conditions générales relatives aux services financiers est soumise aux limitations énoncées à la clause 10 du Contrat d'utilisation.

Sauf disposition expresse contraire dans les présentes Conditions générales relatives aux services financiers, la responsabilité de Bitpanda Financial Services, de la Succursale et de Bitpanda GmbH est régie par la clause 10 du Contrat d'utilisation.

17. Aucun droit de rétractation ne s'applique aux transactions relatives aux jetons A, L et S, ni aux actions/ETF/ETC.

Conformément à l'article 8 de la FernFinG, les consommateurs ont le droit de se rétracter d'un contrat conclu à distance dans un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat ou de la réception des conditions contractuelles et des informations commerciales, sans obligation de motivation.

Étant donné que les Transactions conclues entre le Client FS et Bitpanda Financial Services concernant les A-Tokens, L-Token, S-Token ou Actions/ETF/ETC sont des contrats de services financiers dont le prix est soumis à des fluctuations sur le marché financier sur lesquelles Bitpanda Financial Services n'exerce aucune influence et qui peuvent survenir pendant le délai de rétractation, le droit de rétractation conformément à l'article 8 de la FernFinG est exclu par la loi.

IMPORTANT : cela signifie que le Client FS ne dispose d'aucun droit de rétractation conformément à la FernFinG en ce qui concerne les Transactions conclues en relation avec les A-Token, L-Token, S-Token et Actions/ETF/ETC via la Plateforme Bitpanda.

18. Moyens de communication et de transfert d'informations

18.1. Les ordres et les Transactions ne peuvent être passés que via la Plateforme Bitpanda.

18.2. Toute autre communication entre Bitpanda Financial Services ou la Succursale et le Client FS doit avoir lieu via la plateforme de communication désignée sur le [formulaire de contact](#) de la Plateforme Bitpanda ou par e-mail (support@bitpanda.com).

18.3. Toutes les informations et tous les documents, y compris tous les contrats pertinents et les notifications de modifications importantes apportées aux documents et contrats, ainsi que les modifications apportées aux politiques de Bitpanda Financial Services, seront fournis

par e-mail ou, lorsque cela est autorisé et prévu par les présentes Conditions générales relatives aux services financiers ou les Conditions générales des produits, via la Plateforme Bitpanda. À la demande d'un Client FS qui est un consommateur, Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) fournira gratuitement toutes les informations et tous les documents conformément à la WAG 2018 sous forme papier.

- 18.4. **Communications téléphoniques.** Les communications téléphoniques ou électroniques entre Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) et les Clients FS qui donnent lieu ou peuvent donner lieu à une Transaction seront enregistrées par Bitpanda Financial Services. Ces enregistrements seront conservés par Bitpanda Financial Services ou par la Succursale pendant une période de cinq ans ou, à la demande d'une autorité compétente, pendant une période pouvant aller jusqu'à sept ans. Tout enregistrement de ce type conservé par Bitpanda Financial Services ou par la Succursale concernant un Client FS sera fourni au Client FS sur demande.

19. Obligations d'information de Bitpanda Financial Services

- 19.1. Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) confirmera rapidement et fournira au Client FS les informations essentielles (conformément à la législation applicable) concernant toute Transaction effectuée via la Plateforme Bitpanda en relation avec des instruments financiers et enverra une confirmation de transaction au Client FS par e-mail dès que possible, et en tout état de cause au plus tard le premier « Jour ouvrable » après l'exécution de la transaction.
- 19.2. Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) fournira chaque année, a posteriori, au Client FS un relevé des coûts et frais cumulés associés à toute Transaction effectuée via la Plateforme Bitpanda et aux services financiers fournis au Client FS par e-mail.

20.2 Obligation du client FS d'agir et de coopérer avec Bitpanda Financial Services

- 20.1. Le Client FS est tenu de fournir les informations spécifiées à l'annexe I des Conditions générales relatives aux services financiers à support@bitpanda.com en temps utile, dans leur intégralité et sans demande particulière.

21. Langue contractuelle

Les Conditions générales relatives aux services financiers sont rédigées et publiées en plusieurs langues. En cas de divergences ou de litiges, la version allemande des Conditions générales relatives aux services financiers fait foi.

22. Réclamations

- 22.1. Lors de la fourniture de Services financiers, une attention particulière est accordée au professionnalisme dans l'intérêt des Clients FS. En cas de réclamation portant sur la fourniture de Services financiers, Bitpanda Financial Services ou la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) se tient à la disposition du Client FS pour lui apporter son aide. Les réclamations peuvent être soumises à tout moment via le [formulaire de contact](#) (Helpdesk) ou par e-mail (support@bitpanda.com).

En cas de litige entre Bitpanda Financial Services, y compris sa Succursale, et le Client FS, ce dernier peut contacter Bitpanda Financial Services ou sa Succursale. Bitpanda Financial Services et la Succursale (pour les Clients FS de la Succursale) s'efforceront de résoudre toute réclamation à l'amiable. Si aucun accord ne peut être trouvé, les Clients FS, en qualité de consommateurs, peuvent également s'adresser aux organismes de réclamation extrajudiciaires mentionnés aux clauses 22.2 et 22.3 ci-dessous. L'organisme compétent dépend de l'entité fournissant le service. Pour les services fournis par Bitpanda Financial Services (y compris transfrontaliers au sein de l'Union européenne), les clauses 22.2 et 22.3 s'appliquent. Pour les services fournis par Bitpanda Financial Services, veuillez-vous référer à la [procédure de réclamation](#).

- 22.2. L'organisme suivant est compétent pour les plaintes extrajudiciaires relatives aux Services financiers :

Schlichtung für Verbrauchergeschäfte (Médiation pour les transactions avec les consommateurs), Mariahilfer Straße 103/1/18, 1060 Vienne, joignable via :
Tél. : +43 (0)1 890 63 11, office@verbraucherschlichtung.at ou via le site internet <https://www.verbraucherschlichtung.at/>.

- 22.3. En outre, *l'Ombudsstelle des Fachverbands Finanzdienstleister in der Wirtschaftskammer Österreich* (Bureau du Médiateur de l'Association professionnelle des prestataires de services financiers de la Chambre économique fédérale d'Autriche) peut être contacté via fdl.ombudsstelle@wko.at.

23. Système d'indemnisation des investisseurs

- 23.1. Les entreprises d'investissement fournissant des services d'investissement et des services auxiliaires conformément à l'article 3, paragraphe 2, points 2 à 10, de la WAG 2018 (y compris les Services financiers) sont tenues par la loi d'adhérer à un système d'indemnisation des investisseurs. C'est le cas de Bitpanda Financial Services, en ce compris sa Succursale.

- 23.2. Le système autrichien d'indemnisation des investisseurs est l'Anlegerentschädigung von Wertpapierfirmen GmbH (« AeW ») (système d'indemnisation des entreprises d'investissement), FN 187473 x, Lambrechtgasse 1/10, 1040 Vienne. Bitpanda Financial Services est membre de ce système d'indemnisation des investisseurs.
- 23.3. AeW, sous réserve des clauses 23.4. et 23.5. ci-dessous, indemnisera les Clients FS pour les créances résultant des Services financiers fournis par Bitpanda Financial Services lors d'une incapacité de Bitpanda Financial Services à restituer (conformément aux conditions légales et contractuelles applicables) aux Clients FS les instruments financiers leur appartenant et gérés par Bitpanda Financial Services pour leur compte dans le cadre des services financiers (« Créances protégées ») en raison de l'ouverture d'une procédure de faillite à son encontre.
- 23.4. Les Clients FS doivent enregistrer leurs Créances protégées (le cas échéant) auprès d'AeW dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la procédure d'insolvabilité à l'encontre de Bitpanda Financial Services. Si elles ne sont pas enregistrées dans ce délai, les Créances protégées concernées seront prescrites. Toutefois, si un Client FS n'a pas été en mesure d'enregistrer ses Créances protégées auprès d'AeW dans les délais, AeW ne sera pas autorisée à refuser l'indemnisation pour cette raison.
- 23.5. Les Créances protégées d'un Client FS seront, dans la mesure où elles ont été enregistrées par le Client FS auprès de l'AeW conformément à la clause 23.4 ci-dessus, payées et acquittées par l'AeW à la demande du Client FS à concurrence de 20.000 euros (ou d'un montant équivalent en devise étrangère) dans un délai de trois mois à compter du moment où le montant et la justification des Créances protégées concernées ont été déterminés par AeW conformément à l'article 50, paragraphe 2, de la loi sur la protection des dépôts et l'indemnisation des investisseurs (*Einlagensicherungs- und Anlegerentschädigungsgesetz – ESAEG*) (ce délai peut toutefois être prolongé conformément à l'article 74, paragraphe 9, de la WAG 2018). Les Créances protégées des Clients FS qui ne sont pas des personnes physiques sont plafonnées à 90 % des Créances protégées.

AeW sera en droit de compenser les demandes d'indemnisation d'un Client FS par les créances dues par ce Client FS à Bitpanda Financial Services (qu'elles soient échues ou non et qu'elles soient réelles ou éventuelles).

- 23.6. Tout paiement d'indemnisation à effectuer par AeW conformément à la clause 23.5 ci-dessus sera effectué en euros. Si les comptes/instruments concernés sont libellés dans une devise autre que l'euro, le taux de change moyen du jour où l'événement donnant lieu à l'indemnisation s'est produit sera utilisé pour calculer le montant à payer par AeW au Client FS.
- 23.7. Si un Client FS n'a pas reçu le paiement de l'indemnisation (le cas échéant) de la part d'AeW dans le délai fixé à la clause 23.5 ci-dessus, le Client FS doit contacter AeW

directement par e-mail (office@aew.at) ou par téléphone (+43 (0)1 513 39 42).

- 23.8. À la demande d'un Client FS, Bitpanda Financial Services et la Succursale fourniront gratuitement des informations écrites plus détaillées sur le système d'indemnisation décrit ci-dessus. De plus amples informations sur le système d'indemnisation sont également disponibles sur le site web de l'AeW (www.aew.at).
- 23.9. Conformément à la législation applicable (voir Sec 47 para 2 ESAEG), certaines créances sont exclues de l'indemnisation telle que décrite ci-dessus. Il s'agit notamment (mais sans s'y limiter) des créances suivantes :
- a. les réclamations des personnes liées à Bitpanda Financial Services, telles que les directeurs généraux, les membres du conseil de surveillance, les auditeurs et les personnes qui détiennent au moins 5 % du capital de Bitpanda Financial Service, même si ces personnes exercent leurs fonctions pour d'autres Sociétés Bitpanda ;
 - b. les réclamations de personnes de la même famille qu'une personne liée à Bitpanda Financial Services et de tiers, si ces personnes agissent pour le compte de Bitpanda Financial Services ;
 - c. les réclamations de tiers agissant pour le compte de personnes liées à Bitpanda Financial Services ;
 - d. les réclamations d'autres Sociétés Bitpanda ;
 - e. les réclamations liées à des transactions sur la base desquelles des personnes ont été condamnées pour blanchiment d'argent dans le cadre de procédures pénales ;
 - f. les réclamations pour lesquelles le Client FS a reçu des intérêts ou d'autres avantages financiers à titre individuel, qui ont contribué à une détérioration de la situation financière de Bitpanda Financial Services ; et
 - g. les réclamations émanant de sociétés qui remplissent les conditions requises pour être considérées comme de grandes entreprises au sens de l'article 221, paragraphe 3, du Code de commerce autrichien (*Unternehmensgesetzbuch – UGB*).

- 23.10. Les activités de toute autre Société Bitpanda, y compris Bitpanda GmbH et Bitpanda Payments GmbH, ne sont pas imputables à Bitpanda Financial Services. Par conséquent, si un Client FS ne peut pas récupérer des fonds/instruments auprès de Bitpanda GmbH et/ou d'une autre société Bitpanda, le Client FS n'aura pas droit à une indemnisation de la part de l'AeW, car toute réclamation à l'encontre de Bitpanda GmbH / Bitpanda Payments GmbH / toute autre société Bitpanda ne sera pas couverte par le système d'indemnisation des investisseurs mis en place par l'AeW (comme décrit ci-dessus).

Cela vaut en particulier pour le A-Token pour lequel le Client FS n'acquiert aucun titre, mais seulement une créance à l'encontre de Bitpanda GmbH en tant qu'émetteur de A-Token, sur la base de laquelle il est censé participer à l'évolution du prix de certains titres.

- 23.11. **Instruments financiers propriétaires.** Les Clients FS sont informés et comprennent que certains des instruments financiers proposés ou rendus accessibles par Bitpanda Financial Services via la Plateforme Bitpanda sont des instruments financiers émis par des Sociétés Bitpanda (autres que Bitpanda Financial Services qui n'émet aucun instrument financier ; voir également la clause 1.12. ci-dessus) (« Instruments financiers propriétaires »),

notamment Bitpanda GmbH.

La distribution/vente d'Instruments financiers propriétaires créé un avantage économique pour la société Bitpanda concernée au-delà des frais facturés par Bitpanda Financial Services pour les Services financiers fournis aux Clients FS. Ainsi, la gamme d'instruments financiers proposés ou rendus accessibles par Bitpanda Financial Services via la Plateforme Bitpanda comprend également des « produits propriétaires » au sens de l'article 73, paragraphe 7, de la WAG 2018.

24. Taxes

24.1. **Obligations fiscales.** Pour l'achat ou la vente d'instruments financiers, y compris les Actions/ETF/ETC via la Plateforme Bitpanda, le Client FS peut être soumis à des taxes. Toutes les taxes susceptibles d'être supportées par le Client FS dans le cadre de l'achat ou de la vente d'instruments financiers, y compris les Actions/ETF/ETC, via la Plateforme Bitpanda sont à la charge du Client FS. Le Client FS est seul responsable de déterminer, de déclarer et de payer des taxes, ainsi que du dépôt des déclarations et des remboursements requis, et du paiement de ces taxes, sauf disposition contraire de la loi. Bitpanda Financial Services décline toute responsabilité à cet égard.

Impôts à la source (Autriche et Allemagne). Lorsque la loi exige une retenue à la source en rapport avec des Actions/ETF/ETC, les dispositions suivantes s'appliquent : (i) pour les services fournis par Bitpanda Financial Services, Bitpanda Financial Services retiendra et versera les impôts autrichiens à la source ; et (ii) pour les services fournis par la succursale, la succursale retiendra et versera les impôts allemands à la source. Toute retenue sera déduite des montants autrement payables ou crédités au Client FS et versée à l'autorité fiscale compétente. La retenue à la source légale en Autriche ou en Allemagne s'applique uniquement aux Actions/ETF/ETC (et non aux A-Token, L-Token ou S-Token). Sauf lorsque la loi exige de retenir ou de verser des impôts, tous les impôts sont à la charge du Client FS, qui reste seul responsable de la détermination, de la déclaration et du paiement des impôts et du dépôt des déclarations requises.

24.2. **Situation (fiscale) individuelle.** L'imposition des revenus courants et/ou des gains ou pertes en capital dépend de la situation (fiscale) individuelle du Client FS. Bitpanda Financial Services recommande au Client FS de contacter son conseiller fiscal, car seul un conseiller fiscal peut évaluer et examiner la situation fiscale individuelle. Cela est particulièrement vrai si le Client FS est soumis à des lois fiscales étrangères ou si des circonstances personnelles particulières peuvent avoir une incidence sur l'imposition.

25. Droit applicable

La relation contractuelle entre Bitpanda et vous et chaque transaction sera régie et interprétée conformément aux lois de la République d'Autriche, à l'exclusion des dispositions de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de

marchandises. La loi applicable ne s'applique que dans la mesure où elle ne restreint pas les dispositions légales obligatoires de l'Etat dans lequel vous résidez.

Annexe I

Obligation de coopération dans le cadre des obligations de déclaration

1. En tant qu'entreprise d'investissement réglementée, Bitpanda Financial Services a l'obligation de déclarer les transactions portant sur des instruments financiers dont le sous-jacent est un instrument négocié sur une plateforme de négociation. Les informations qui doivent être déclarées comprennent un numéro national unique pour les personnes physiques, alors que dans un grand nombre de pays européens, l'identifiant CONCAT est approuvé comme identifiant pour remplir les obligations réglementaires de déclaration pour les marchés financiers. L'identifiant CONCAT est déterminé à partir de la nationalité, du prénom, du nom et de la date de naissance d'une personne.
2. Les pays suivants exigent le CONCAT ID comme « identifiant prioritaire » :
 - Autriche
 - Allemagne
 - France
 - Hongrie
 - Irlande
 - Luxembourg
3. Les pays suivants exigent un numéro d'identification différent du CONCAT ID pour être utilisé comme « identifiant prioritaire ». Les Clients FS qui sont citoyens des pays suivants sont priés d'envoyer le numéro d'identification correspondant à support@bitpanda.com après s'être inscrits sur la plateforme Bitpanda.
 - Belgique : numéro national belge (Numéro de registre national – Rijksregisternummer)
 - Bulgarie : numéro personnel bulgare
 - Chypre : numéro de passeport national
 - République tchèque : numéro d'identification national (Rodné číslo) ou numéro de passeport
 - Danemark : code d'identité personnel (10 chiffres alphanumériques : DDMMYYXXXX)
 - Finlande : code d'identité personnel
 - Royaume-Uni : numéro d'assurance nationale britannique
 - Grèce : 10 chiffres DSS Part d'investisseur
 - Croatie : numéro d'identification personnel (OIB - Osobni identifikacijski broj)

- Liechtenstein : numéro de passeport national ou numéro de carte d'identité nationale
 - Lituanie : code personnel (Asmens kodas) ou numéro de passeport national (Asmens kodas)
 - Lettonie : code personnel (Personas Kods)
 - Pays-Bas : numéro de passeport national ou numéro de carte d'identité nationale
 - Norvège : numéro d'identification personnel à 11 chiffres (Foedselsnummer)
 - Portugal : numéro d'identification fiscale (Número de Identificação Fiscal) ou numéro de passeport national
 - Roumanie : numéro d'identification national (Cod Numeric Personal) ou numéro de passeport national
 - Suède : numéro d'identité personnel
 - Slovénie : numéro d'identification personnel (EMŠO : Enotna Maticna Stevilka)
 - Slovaquie : numéro personnel (Rodné číslo) ou numéro de passeport national
4. Les Clients FS qui sont citoyens de pays n'acceptant pas l'identifiant CONCAT à des fins de déclaration réglementaire sont tenus de fournir les numéros/codes d'identification suivants après avoir effectué le test d'adéquation. L'utilisation des services proposés par Bitpanda Financial Services n'est pas possible sans la fourniture du numéro d'identification correspondant.
- Estonie : code d'identification personnel estonien (Isikukood)
 - Islande : code d'identité personnel (Kennitala)
 - Italie : code fiscal (Codice Fiscale)
 - Malte : numéro d'identification national ou numéro de passeport national
 - Pologne : numéro d'identification national (PESEL) ou numéro fiscal (Numer identyfikacji podatkowej)
 - Espagne : code fiscal (Código de identificación fiscal)

Annexe II

Définitions

Définition	Signification
Actions	désigne les actions (<i>Aktien</i>) de sociétés et autres titres (<i>Wertpapiere</i>) équivalents à des actions de sociétés, de partenariats ou d'autres entités, ainsi que les certificats de dépôt relatifs à des actions négociées en bourse. Le terme « Actions » n'inclut pas les S-Tokens.
Actions/ETF/ETC	désigne conjointement les « ETF », les « ETC » et les « Actions », qui sont tous considérés comme des instruments financiers (<i>Finanzinstrumente</i>) au sens de la WAG 2018.
AeW	signifie Anlegerentschädigung von Wertpapierfirmen GmbH.
A-Token	désigne les instruments financiers conformes à la section 1, n° 7, lit d) de la WAG 2018, qui sont émis par Bitpanda GmbH et disponibles sur la Plateforme Bitpanda.
Bitpanda	désigne l'ensemble du groupe d'entreprises agissant en tant qu'opérateur de la Plateforme Bitpanda et les prestataires de services facilitant les services et les Transactions sur la Plateforme Bitpanda.
Bitpanda Financial Services	<p>désigne Bitpanda Financial Services GmbH, une société à responsabilité limitée (<i>Gesellschaft mit beschränkter Haftung</i>) constituée en vertu des lois de la République d'Autriche, dont le siège social est situé à Vienne et dont l'adresse enregistrée est Stella-Klein-Löw Weg 17, 1020 Vienne, Autriche, et enregistrée au registre du commerce (<i>Firmenbuch</i>) du tribunal de commerce de Vienne (<i>Handelsgericht Wien</i>) sous le numéro FN 551181k.</p> <p>Bitpanda Financial Services GmbH est une société d'investissement agréée (<i>Wertpapierfirma</i>) soumise à la surveillance de l'Autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers (<i>Finanzmarktaufsichtsbehörde</i>) (Otto-Wagner-Platz 5, 1090 Vienne).</p>

Bitpanda Financial Services Branch	désigne Bitpanda Financial Services GmbH (Berlin Branch), une succursale allemande de Bitpanda Financial Services GmbH inscrite au registre du commerce du tribunal local (Amtgericht) de Charlottenburg sous le numéro HRB 271190B, dont le siège social et l'adresse enregistrée sont situés à Dircksenstraße 4, 10179 Berlin. Pour les services d'investissement fournis par Bitpanda Financial Services GmbH (Berlin Branch), la société est en outre soumise à certaines dispositions de la loi allemande sur les établissements de valeurs mobilières (WpIG) et, à cet égard, à la surveillance de l'Autorité fédérale allemande de surveillance financière (BaFin), Graurheindorfer Straße 108, 53117 Bonn, Allemagne.
Bitpanda GmbH	désigne Bitpanda GmbH, dont le siège social est situé à A-1020 Vienne, Stella-Klein-Löw Weg 17, inscrite au registre du commerce du tribunal de commerce de Vienne sous le numéro FN 569240 v.
CFD	désigne un contrat financier pour différences conformément à la section 1, n° 7, point i) de la loi WAG 2018, qui fait référence à un contrat entre un acheteur et un vendeur stipulant que l'acheteur paiera au vendeur la différence entre le prix d'ouverture et le prix de clôture d'un actif.
Client FS	désigne un client qui a utilisé ou bénéficié des Services financiers fournis par Bitpanda Financial Services sur la Plateforme Bitpanda.
Compte	désigne le compte utilisateur créé lors de l'inscription sur la Plateforme Bitpanda.
Compte-titres Bitpanda	désigne le compte de dépôt de titres (<i>Depotkonto</i>) au nom d'un Client FS, tel que décrit à la clause 9.1.
Conditions générales de Bitpanda Payments	désigne les conditions générales de Bitpanda Payments (accord-cadre) régissant la fourniture de services de paiement par Bitpanda Payments GmbH, disponibles sous le lien suivant : https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/payments-bitpanda-fr-latest.pdf

Conditions générales des A-Tokens	désigne les conditions générales de Bitpanda GmbH qui définissent les dispositions contractuelles relatives aux A-Tokens.
Conditions générales des L-Tokens	désigne conjointement les conditions générales L-Token-Short, disponibles ici et les conditions générales L-Token-Long, disponibles ici .
Conditions générales des S-Tokens	désigne les conditions générales régissant les S-Tokens, disponibles à l'adresse https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/s-token-bitpanda-fr-latest.pdf .
Conditions générales relatives aux services financiers	désigne le présent document.
Conditions générales des produits	a la signification qui lui est donnée dans le Contrat d'utilisation.
Conservation des S-Tokens	a la signification donnée à ce terme dans la clause 5.1.
Contrat d'utilisation	désigne les conditions générales applicables à l'ensemble de la relation commerciale entre Bitpanda et le client en ce qui concerne l'utilisation des systèmes Bitpanda, disponibles sous le lien suivant : https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/use-r-agreement-bitpanda-bitpanda-gmbh-fr-latest.pdf ou, si le client est accueilli par Bitpanda Asset Management GmbH, le Contrat d'utilisation BAM disponible sous le lien suivant: https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/use-r-agreement-bitpanda-bam-gmbh-en-latest.pdf
Créances connexes	désigne toute créance de Bitpanda Financial Services ou de la Succursale à l'égard d'un Client FS pour des dépenses engagées par Bitpanda Financial Services ou la Succursale, y compris les paiements d'impôts qui doivent être retenus pour les Actions/ETF/ETC concernés ou les dommages subis par Bitpanda Financial Services ou la Succursale du fait des Actions/ETF/ETC concernés.
Créances garanties	désigne toute créance monétaire (actuelle ou future, réelle ou éventuelle) de Bitpanda Financial Services ou de la Succursale à l'égard du Client FS dans le cadre de la relation commerciale entre le

	Client FS et Bitpanda Financial Services ou la Succursale.
Créance protégée	désigne les créances qu'AeW indemnisera et qui résultent des Services financiers fournis par Bitpanda Financial Services, y compris par la Succursale où ces créances ont pris naissance en raison de l'incapacité de Bitpanda Financial Services (y compris de la Succursale) à restituer (conformément aux conditions légales et contractuelles applicables) au Client FS tout instrument financier lui appartenant et géré par Bitpanda Financial Services ou par la Succursale pour son compte dans le cadre des Services financiers.
Crypto-actif	désigne une représentation numérique d'une valeur ou d'un droit pouvant être transférée et stockée électroniquement à l'aide d'une technologie de registre distribué ou d'une technologie similaire.
Définitions	désigne les mots en majuscules utilisés dans les présentes Conditions générales relatives aux services financiers, qui ont la signification qui leur est donnée dans la présente annexe II.
Documents d'information destinés aux investisseurs	désigne les documents d'information destinés aux investisseurs conformément à la WAG 2018, disponibles sur https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/investor-information-a-token-bitpanda-fr-latest , https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/investor-information-s-token-bitpanda-fr-latest https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/investor-information-leverage-bitpanda-fr-latest.pdf et https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/investor-information-equity-bitpanda-fr-latest.pdf
Document sur la transparence des coûts	désigne le document d'information sur les coûts pour S-Token https://www.bitpanda.com/fr/legal/cost-transparency-s-token , pour A-Token https://www.bitpanda.com/fr/legal/cost-transparency-a-token , pour L-Token https://www.bitpanda.com/fr/legal/cost-transparency-leverage et pour les actions/ETF/ETC, le document sur la transparence des coûts des services financiers

	https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/cost-transparency-equity-bitpanda-fr-latest.pdf.
Document sur la transparence des coûts des services financiers	désigne le document d'information sur les coûts des Actions/ETF/ETC disponible sous le lien suivant: https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/cost-transparency-equity-bitpanda-fr-latest.pdf.
Émetteur	désigne un tiers qui émet des instruments financiers conformément à la section 1, n° 7, lit d) WAG 2018.
Erreur de transaction	désigne une Transaction conclue dans des conditions de marché non standard. Une Transaction peut notamment être considérée comme ayant été conclue dans des conditions de marché non standard si le prix déterminé sur le lieu d'exécution concerné où la Transaction a été conclue s'écarte de manière significative et évidente du prix équitable du marché au moment de la conclusion de la Transaction. Une erreur de transaction peut notamment être due à un dysfonctionnement technique ou à une erreur de fonctionnement des systèmes électroniques utilisés pour conclure la Transaction.
ETC	désigne les matières premières négociées en bourse (ETC), qui sont négociées sur une plateforme de négociation et qui suivent la performance d'une seule matière première ou d'un panier de matières premières.
ETF	désigne les parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) (<i>Organismen zur gemeinsamen Veranlagung in Wertpapieren</i>) qui sont négociées sur au moins une plateforme de négociation.
Événement perturbant la Plateforme de négociation	désigne l'un des événements ou circonstances suivants : (i) la Plateforme de négociation n'est pas disponible pour la négociation d'Actions/ETF/ETC ;

	il y a une défaillance de la connexion entre les systèmes de Bitpanda Financial Services et la Plateforme de négociation.
FernFinG	désigne la loi autrichienne sur la commercialisation à distance de services financiers aux consommateurs (<i>Fern-Finanzdienstleistungs-Gesetz – FernFinG</i>).
Instruments financiers propriétaires	désigne les instruments financiers émis par toute société Bitpanda.
KID	désigne le document d'informations clés conformément au règlement PRIIP (règlement (UE) n° 1286/2014) qui contient les informations clés pour l'investisseur.
KMG 2019	désigne la loi autrichienne sur les marchés des capitaux de 2019 (<i>Kapitalmarktgesezt 2019</i>).
L-Token	désigne les instruments financiers conformes à la section 1, n° 7, point i) de la loi allemande sur les jeux d'argent (WAG) qui sont émis par Bitpanda GmbH et disponibles sur la Plateforme Bitpanda conformément aux « <u>Conditions générales relatives aux L-Tokens</u> ».
Monnaie électronique	désigne la monnaie électronique au sens de l'article 1, paragraphe 1, de la loi allemande sur la monnaie électronique (E-GeldG) et a la même signification que celle donnée à ce terme dans les Conditions générales de paiement Bitpanda.
Ordre	a la signification qui lui est donnée à la section 7.1.
Ordre à cours limité	désigne un ordre tel que décrit à la clause 7.6.
Ordre fractionné	a la signification qui lui est donnée à la clause 6.2.
Ordres RFQ	désigne un ordre tel que décrit à la clause 7.4.
Ordre RFQ automatisé	désigne un ordre tel que décrit à la clause 7.5.
Partenaire commercial	désigne une contrepartie centrale (au sens de l'article 1 n° 29 WAG 2018), un teneur de marché (au sens de l'article 1 n° 30 WAG 2018), un internalisateur systématique (au sens de l'article 1, paragraphe 28, de la WAG 2018) ou tout autre tiers agissant en tant que contrepartie à des

	Transactions sur des Actions/ETF/ETC à titre professionnel.
Perturbation du marché	<p>désigne l'un des événements ou circonstances suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) la négociation des Actions/ETF/ETC concernés sur le lieu d'exécution est suspendue, considérablement restreinte ou compromise, ou généralement interdite ; (ii) il existe un soupçon justifié (<i>begründeter Verdacht</i>) que la formation des prix sur le lieu d'exécution soit incorrecte ou inadéquate. Un tel soupçon peut faire suite, par exemple, à l'existence d'écart et/ou de fluctuations de prix importants entre différents lieux d'exécution ; ou (iii) les systèmes techniques ou les flux de données de prix du lieu d'exécution, du Partenaire commercial concerné ou de Bitpanda Financial Services (y compris les prestataires de services externes utilisés pour l'acheminement des ordres ou la fixation des prix) tombent en panne, sont gravement perturbés ou sont indisponibles d'une manière qui empêche le traitement ou l'exécution des Ordres dans le cours normal des opérations ; ou (iv) des conditions de marché exceptionnelles sur les Actions/ETF/ETC concernés ou sur le marché dans son ensemble (par exemple, une volatilité extrême des prix ou un effondrement de la liquidité habituelle) surviennent et, de l'avis raisonnable de Bitpanda Financial Services, rendent temporairement impossible ou considérablement plus difficile le bon déroulement des transactions ; ou (v) des mesures prises par les autorités compétentes, l'opérateur de la plateforme d'exécution ou d'autres fournisseurs d'infrastructures de marché (par exemple, des restrictions de négociation ou de règlement, des contrôles des capitaux ou des devises, des sanctions ou des interventions comparables) affectent de manière significative la négociation, le règlement ou la conservation des Actions/ETF/ETC concernés.

Plan d'épargne	désigne un plan d'épargne créé sur la plateforme Bitpanda conformément aux conditions générales du plan d'épargne.
Plateforme Bitpanda	a la signification donnée à ce terme dans le Contrat d'utilisation.
Plateforme de négociation	<p>désigne « Quotrix », le système de négociation électronique exploité par la bourse (<i>Börse</i>) de Düsseldorf ou toute autre place de négociation au sens de l'article 1 n° 26 WAG 2018, telle que notifiée par Bitpanda Financial Services au client FS de temps à autre.</p> <p>Quotrix est une plateforme de négociation basée sur les cotations au sens de l'article 1 n° 26 WAG 2018, où les teneurs de marché fournissent des prix exécutables.</p>
Politique d'exécution	<p>désigne la politique d'exécution (<i>Ausführungsgrundsätze oder Ausführungspolitik</i>) qui décrit les principes d'exécution des ordres portant sur des instruments financiers, disponible à l'adresse https://cdn.bitpanda.com/terms-and-conditions/execution-policy-bitpanda-fr-latest.pdf, telle que modifiée de temps à autre.</p>
Portefeuille	a la signification qui lui est donnée dans le Contrat d'utilisation.
Portefeuille électronique	a la même signification que celle donnée à ce terme dans les Conditions générales de Bitpanda Payments.
Portefeuille S-Token	désigne un sous-compte dédié du Compte où sont affichés tous les S-Tokens acquis par le Client FS sur la Plateforme Bitpanda conformément aux présentes Conditions générales relatives aux S-Tokens.
Services de compte de dépôt	a la signification donnée à ce terme dans les clauses 1.6.4 et 1.7.2.
Services de négociation	a la signification donnée à ce terme dans la clause 1.6.2.
Services d'exécution	a la signification donnée à ce terme dans la clause 6.2.

Services RTO	a la signification donnée à ce terme dans la clause 1.6.1.
Services de transmission	a la signification donnée à ce terme à la clause 6.1.
Services financiers	a la signification qui lui est donnée à la clause 1.6 et englobe tous les services décrits aux clauses 1.5, 1.6 et 1.7.
Société Bitpanda	a la signification donnée à ce terme dans le contrat d'utilisation et désigne chaque entité au sein de Bitpanda qui fournit (i) la plateforme Bitpanda ou (ii) la possibilité d'effectuer des transactions individuelles via la plateforme Bitpanda ou (iii) des services de paiement en relation avec les transactions. « Société Bitpanda » désigne l'une de ces entités individuellement et « Sociétés Bitpanda » désigne plusieurs de ces sociétés.
S-Token	désigne les jetons émis par des tiers (non associés à Bitpanda Financial Services) via la technologie des registres distribués qui sont considérés comme des instruments financiers au sens de la WAG 2018 en raison de leurs caractéristiques et de leur structure similaires à celles des titres, conformément aux conditions générales relatives aux S-Tokens.
Succursale	désigne Bitpanda Financial Services GmbH (Berlin Branch).
Suspension temporaire	a la signification qui lui est donnée à la clause 7.7.
Tiers dépositaire	désigne tout dépositaire tiers professionnel (<i>Drittverwahrer</i>) qui a été chargé par Bitpanda Financial Services (y compris la Succursale) de conserver les Actions/ETF/ETC des Clients FS pour le compte de Bitpanda Financial Services, y compris tout sous-dépositaire désigné à cette fin par ledit dépositaire.
Transaction	aux fins des Conditions générales relatives aux services financiers, par dérogation à la définition des transactions dans le Contrat d'utilisation, ces transactions englobent également les Ordres au sens de la clause 7 des Conditions générales relatives aux services financiers.

Transaction d'exécution	a la signification qui lui est donnée à la clause 6.2.
WAG 2018	désigne la loi autrichienne sur la surveillance des valeurs mobilières de 2018 (<i>Wertpapieraufsichtsgesetz 2018</i>).